
*Le seul et réel ennemi intérieur qui puisse être on le porte en soi.
Le seul et vrai ennemi extérieur qui puisse exister, il vient de soi.*



*Repris du site
<https://www.olivierhammam.fr/>*

Les éditions de Ma Pomme

Quoi qu'il semble se passer, ce qui se passe est autre

*ou : Quand vous entendrez parler de guerres et de soulèvements
ne vous effrayez pas car il faut que ces choses arrivent d'abord,
mais ce ne sera pas demain la fin.*

Table des titres

JE NE LE PEUX PAS.....	1
JUBILÉ, LE RETOUR.....	2
JUBILÉ.....	2
LA CORRUPTION.....	7



Ce document est libre de droits mais non de devoirs.
Bien sûr, rien ne vous force à les respecter sinon le respect de vous-même
et de vos semblables. Ne pas respecter ses pairs c'est ne pas se respecter,
car qui sommes-nous en-dehors du regard de nos semblables ?

Peu de devoirs :

- 1) Si vous modifiez ce document, merci de le préciser ;
- 2) Si vous ne le précisez pas, merci de ne pas me mentionner comme
auteur, si possible de vous mentionner comme telle, comme tel ;
- 3) Si d'autres que vous et moi ont modifié ce document, merci de les
mentionner tous ou de n'en mentionner aucun sinon vous ;
- 4) Pour des raisons morales, il me semble intéressant, lors de vos
possibles modifications de ce document, d'en garder trace par le moyen
qui vous conviendra (description générale de vos ajouts ou retraits, notes
de bas de page ou de fin de document, "balises" [signatures], couleurs...).

Ce sont plus des recommandations que des devoirs mais comme dit, il s'agit ici de vous respecter
plus que de me respecter : attribuer à une personne autre que soi des actes qu'elle n'a pas commis ou des
propos qu'elles n'a pas émis est une grande source de division. S'attribuer des actes ou propos dont on
n'est pas auteur crée aussi du trouble mais ça ne concerne que l'auteur de ce trouble. Je veux dire : si par
hasard vous insériez dans ce document des propos racistes ou des appels au meurtre et me les attribuez,
le reproche ou la condamnation irait vers moi, ce qui m'ennuierait. Remarquez, ça finirait par retomber
sur vous de manière ou d'autre mais entre-temps ça aura semé le trouble et la discorde parmi les
humains pour de fausses raisons. Merci donc de bien vouloir respecter vos devoirs.

dans une corruption, le corrupteur et le corrompu. Des deux, le pire est le corrupteur puisqu'à l'initiative de la corruption. Parmi les multiples noms de la corruption celui qu'utilisent beaucoup de religions, déistes comme théistes, athées comme agnostiques, est la division, les religions chrétiennes et musulmanes notamment la nomment ainsi, le diable ou le satan, qui signifie proprement le diviseur. Et non le divisé. Le responsable du mal en ce monde est le corrupteur, le diviseur, la victime ou le complice du mal est le divisé, le corrompu, l'un et l'autre étant à la fois victime et complice de la corruption, l'un en l'acceptant, l'autre en n'agissant pas contre elle, en sont complices, l'un en recevant la mauvaise part, l'autre en étant spolié de la bonne part, en sont les victimes. Cela dit, le spolié est la victime car il subit la corruption, le corrompu en est le complice car il y consent. Mais l'auteur, le seul auteur de la corruption est le corrupteur.

Un autre cas dans mon actualité, celui de Carlos Ghosn, ci-devant patron de Renault et de Nissan, mis en cause récemment parce que convaincu de corruption, mais comme corrompu. Selon toute vraisemblance, la justice nippone se livrera à des investigations sérieuses non tant pour savoir si le corrompu est corrompu, cela est de l'ordre de l'évidence, mais pour découvrir le vrai responsable, le corrupteur, qui agit toujours dans l'ombre et se croit, de ce fait, protégé des conséquences de son acte. Sans élucider ici le processus, ce que j'ai fait par ailleurs, le but du corrupteur, quand il corrompt, est de tout gagner, la bonne part des victimes de la corruption et la mauvaise part concédée au corrompu — dans notre cas, le corrupteur de Carlos Ghosn comptait à coup sûr, au moment opportun, le mettre en cause, avec pour conséquence de reprendre ce qu'il lui avait concédé. Le corrupteur n'anticipe jamais une chose pourtant inévitable, la société a nécessité à déterminer les responsabilités. Dans un cas de corruption il y a toujours un corrompu et un corrupteur, la seule manière de prouver qu'un corrompu est corrompu est de prouver sa corruption, si preuve est faite le corrupteur sera sanctionné, si preuve n'est pas faite il y aura non-lieu et Carlos Ghosn gardera pour lui la part concédée, car s'il n'y a pas de corrupteur il n'y a pas de corruption.

Je me suis fait dire il y a peu qu'une personne m'ayant lu considérait que je faisais de la "masturbation intellectuelle". Ce qui n'a guère de sens si on le prend au pied de la lettre, mais qui en a si on considère que pour beaucoup de personnes la masturbation est un parmi les pires actes qu'un humain puisse commettre, le "plaisir solitaire". Tel que je le comprends, cette personne a dit cela de mes textes parce que j'ai l'habitude d'employer un vocabulaire et une syntaxe "intellectuels", dit en un sens faux : ce qui est de l'intellect serait censément déconnecté de la réalité. Beaucoup de personnes confondent réalité et matérialité, ce qui paraît ne pas être matériel serait irréel, or la réalité est la rencontre de l'esprit et du corps, de l'idée et de la matière, si personne ne pense la réalité elle n'est rien sinon un corps sans esprit. Ce qui précède cet alinéa est très réel, très déplaisant, et très peu solitaire, je ne l'écris pas pour mon plaisir, qui serait solitaire, mais dans le but de donner des armes à qui ne voit que l'idée ou que la matière, pour les relier, et pour savoir que si on parcourt cette vie en refusant la pensée ou le corps on est comme un mort-vivant, un semblant de vivant, un zombi ou un vampire, un corps sans esprit ou un esprit sans corps.

JE NE LE PEUX PAS.

Source : <https://www.olivierhammam.fr/choses/article31-Je-ne-le-peux-pas>

Que ne puis-je ? Bien des choses, en tout premier aider mes semblables contre eux-mêmes.

J'ai dit ces temps derniers à plusieurs personnes que je suis fatigué de vivre. J'y ajoute que je regrette de ne pas avoir de penchants suicidaires, quand on est fatigué de vivre le suicide me semble la manière la plus simple de résoudre la question. Fatigué de vivre parce que... Parce que parce que... Parce que parce que parce que... Et bien, à cause de vous et voilà tout. Mes semblables me fatiguent et comme mes semblables sont censés me permettre de vivre, être fatigué de mes semblables ou de vivre c'est tout un.

La raison principale pour laquelle mes semblables me fatiguent est simple, quand ils me disent que la société ça ne va pas, faut changer les choses, et que je leur propose des moyens très simples et très immédiats de les changer, ils trouvent toutes sortes de raisons pour expliquer que mettre en œuvre ces moyens simples et immédiats c'est compliqué et que ça prendrait trop de temps. D'accord. Simple et immédiat mais compliqué et différé ? D'accord d'accord... Quand on est trop enfoncé dans l'irréalité, la réalité apparaît irréelle. C'est ainsi. Si je creuse un peu la question, la raison principale faisant que ce qui est simple apparaît compliqué, c'est "les gens". J'évite en général de leur dire que c'est sûr, si les gens sont tous comme eux et renoncent avant même d'estimer la faisabilité de ce qui est faisable, on n'ira pas loin. Moi, les gens je les connais, je les connais bien, s'ils décident de réaliser des choses simples et immédiates, aussi incroyable que cela paraisse, ils les réalisent simplement et immédiatement. Du fait, j'ai un peu de mal à comprendre pourquoi ce que je constate ils ne le constatent pas.

Je me crois une bonne personne, et comme telle je ne veux en aucun cas tenter d'obliger mes semblables à faire ce qu'ils ne veulent pas faire en prétendant ne le pas pouvoir. Je peux les y obliger mais en ce cas je deviendrais une mauvaise personne et ça, je ne le veux pas, donc dire comme en introduction que je ne peux pas aider mes semblables est en un sens faux, je peux les y aider même contre eux-mêmes mais ça ne les aidera pas puisque ce sera contre eux-mêmes, il faut que le mouvement naisse d'eux et non de moi, sinon ce sera mon mouvement et dès que je cesserai de les mouvoir ils s'arrêteront ou reculeront. Cela dit, je passe un temps assez important à tenter de les convaincre de se mouvoir, ce qui ne réussit pas trop mais mobilise beaucoup de ma propre énergie, raison pourquoi je suis fatigué de vivre, je suis fatigué d'agir en pure perte. Possible que je change incessamment de méthode, et que je profite de l'inertie de mes semblables pour me propulser, tant qu'à faire de vivre parmi des moutons autant se faire loup ou berger, ça ne changera pas mes semblables mais ça m'aidera à vivre plus confortablement et sans me fatiguer.

JUBILÉ, LE RETOUR.

Source : <https://www.olivierhammam.fr/choses/article36-Jubile-le-retour>

Le retour, rapport au fait qu'existe une autre discussion intitulée «Jubilé», que je n'ai pas relue avant de rédiger celle-ci. Disons, c'est une version dense du même texte. J'ai un peu idée de ce qu'il propose, mais il est trop long.

Un bout de temps qu'il n'y a pas eu de jubilé en France — et un peu partout dans le monde —, donc il semble temps d'effacer les dettes et de régler les comptes, de savoir qui possède quoi et le possède réellement — un prêt n'est pas un don.

Pour les détails, voir «Jubilé» ci-après (enfin, je suppose).

JUBILÉ.

Source : <https://www.olivierhammam.fr/choses/article8-Jubile>

Comment se dédire de ses engagements ? En changeant de mot, ou en changeant le sens des mots.

Voici ce que nous dit *Lévitique*, 25, sur le jubilé :

1. L'Éternel parla à Moïse sur la montagne de Sinaï, et dit: 2. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, la terre se reposera : ce sera un sabbat en l'honneur de l'Éternel. 3. Pendant six années tu ensemenceras ton champ, pendant six années tu tailleras ta vigne ; et tu en recueilleras le produit. 4. Mais la septième année sera un sabbat, un temps de repos pour la terre, un sabbat en l'honneur de l'Éternel : tu n'ensemenceras point ton champ, et tu ne tailleras point ta vigne. 5. Tu ne moissonneras point ce qui proviendra des grains tombés de ta moisson, et tu ne vendangeras point les raisins de ta vigne non taillée : ce sera une année de repos pour la terre. 6. Ce que produira la terre pendant son sabbat vous servira de nourriture, à toi, à ton serviteur et à ta servante, à ton mercenaire et à l'étranger qui demeurent avec toi, 7. ton bétail et aux animaux qui sont dans ton pays ; tout son produit servira de nourriture.
8. Tu compteras sept sabbats d'années, sept fois sept années, et les jours de ces sept sabbats d'années feront quarante-neuf ans. 9. Le dixième jour du septième mois, tu feras retentir les sons éclatants de la trompette ; le jour des expiations, vous sonnerez de la trompette dans tout votre pays. 10. Et vous sanctifierez la cinquantième année, vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants : ce sera pour vous le jubilé ; chacun de vous retournera dans sa propriété, et chacun de vous retournera dans sa famille. 11. La cinquantième année sera pour vous le jubilé : vous ne sèmerez point, vous ne moissonnerez point ce que les champs produiront d'eux-mêmes, et vous ne vendangerez point la vigne non taillée. 12. Car c'est le jubilé : vous le regarderez comme une chose sainte. Vous mangerez le produit de vos champs.
13. Dans cette année de jubilé, chacun de vous retournera dans sa propriété. 14. Si vous vendez à votre prochain, ou si vous achetez de votre prochain, qu'aucun de vous ne trompe son frère. 15. Tu achèteras de ton prochain, en comptant les années depuis le jubilé ; et il te vendra, en comptant les années de rapport. 16. Plus il y aura d'années, plus tu élèveras le prix ; et moins il y aura d'années, plus tu le réduiras ; car c'est le nombre des récoltes qu'il te vend. 17. Aucun de vous ne trompera son prochain, et tu craindras ton Dieu ; car je suis l'Éternel, votre Dieu.

LA CORRUPTION.

Source : <https://www.olivierhammam.fr/choses/article27-La-corruption>

Un des autres noms de la corruption est l'anonymat. Ne jamais croire ce que dit une personne qui ne veut pas dire son nom ni le nom d'au moins deux autres personnes qui pourront confirmer ou infirmer ses propos, ce qu'on ne veut ni ne peut prouver est nécessairement faux.

C'est un truc simple : si je dénonce la corruption anonymement ma dénonciation n'a aucune valeur — je vous invite à tenter de faire inculper puis condamner un corrupteur sans pouvoir citer la personne qui la dénonce ni apporter d'autres preuves venant d'autres sources pour constater que quand elle est juste la justice ne condamne pas sans preuves, ce n'est que quand la justice même est corrompue qu'elle condamne sans preuves. Deux exemples actuels.

1. Des journalistes d'un certain "consortium international de journalistes d'investigation" ont mené une enquête sérieuse sur le commerce de prothèses à usage médical et affirment avec des preuves vérifiables et vérifiées qu'il existe un système corrompu de certification de ces prothèses. Ils ne disent en rien que c'est un système "complotiste" mais constatent qu'il est corrompu, qu'il ne fonctionne pas comme il le devrait. Cela dit, ils constatent aussi que des fabricants de prothèses profitent de cette corruption pour fabriquer et vendre des matériels non évalués qui se révèlent par après dangereux, morbides ou mortifères.
2. Les mêmes ont reçu des témoignages de certains agents de ces fabricants qui accusant des médecins et des établissements de n'accepter leurs prothèses que s'ils leurs versent des pots-de-vin — témoignages "sous le sceau du secret".

En analyse immédiate, le deuxième cas est une diversion, mettre en cause d'autres que soi pour réduire la portée du premier et si possible reporter la responsabilité sur ces autres. Or, le deuxième cas, loin de réduire la responsabilité des délateurs, l'augmente, dénonçant cette supposée corruption ils révèlent d'abord qu'ils sont corruptibles et corrompus ou corrupteurs, puis qu'ils sont prêts à tout pour fourguer leur came, enfin, et cela a été vérifié par le consortium, qu'ils ont mis en place un système de dissimulation de l'argent de la corruption en passant par des "paradis fiscaux", sans qu'on sache si ce système sert pour payer les pots-de-vin des médecins et leurs établissements ou pour leur propre profit.

L'anonymat corrompt la société bien plus que les pots-de-vin, la diffusion de denrées non évaluées en profitant de la corruption des instruments de certification corrompt bien plus la société que la corruption de ces instruments. Les responsables directs de la corruption sont ceux qui profitent des faiblesses de la société pour affaiblir la société, ceux qui payent pour que leurs produits frelatés soient diffusés dans la société. Conclusion : les seuls et vrais responsables de ces deux affaires, celle vérifiée comme celle invérifiable pour le moment, sont les mêmes, les vendeurs de prothèses frelatées.

Il m'est arrivé de parler de la corruption pour constater qu'il y a deux acteurs

18. Mettez mes lois en pratique, observez mes ordonnances et mettez-les en pratique ; et vous habiterez en sécurité dans le pays. 19. Le pays donnera ses fruits, vous mangerez à satiété, et vous y habiterez en sécurité. 20. Si vous dites : Que mangerons-nous la septième année, puisque nous ne sèmerons point et ne ferons point nos récoltes ? 21. Je vous accorderai ma bénédiction la sixième année, et elle donnera des produits pour trois ans. 22. Vous sèmerez la huitième année, et vous mangerez de l'ancienne récolte ; jusqu'à la neuvième année, jusqu'à la nouvelle récolte, vous mangerez de l'ancienne.

23. Les terres ne se vendront point à perpétuité ; car le pays est à moi, car vous êtes chez moi comme étrangers et comme habitants. 24. Dans tout le pays dont vous aurez la possession, vous établirez le droit de rachat pour les terres.

25. Si ton frère devient pauvre et vend une portion de sa propriété, celui qui a le droit de rachat, son plus proche parent, viendra et rachètera ce qu'a vendu son frère. 26. Si un homme n'a personne qui ait le droit de rachat, et qu'il se procure lui-même de quoi faire son rachat, 27. il comptera les années depuis la vente, restituera le surplus à l'acquéreur, et retournera dans sa propriété. 28. S'il ne trouve pas de quoi lui faire cette restitution, ce qu'il a vendu restera entre les mains de l'acquéreur jusqu'à l'année du jubilé ; au jubilé, il retournera dans sa propriété, et l'acquéreur en sortira.

29. Si un homme vend une maison d'habitation dans une ville entourée de murs, il aura le droit de rachat jusqu'à l'accomplissement d'une année depuis la vente ; son droit de rachat durera un an. 30. Mais si cette maison située dans une ville entourée de murs n'est pas rachetée avant l'accomplissement d'une année entière, elle restera à perpétuité à l'acquéreur et à ses descendants ; il n'en sortira point au jubilé. 31. Les maisons des villages non entourés de murs seront considérées comme des fonds de terre ; elles pourront être rachetées, et l'acquéreur en sortira au jubilé.

32. Quant aux villes des Lévites et aux maisons qu'ils y posséderont, les Lévites auront droit perpétuel de rachat. 33. Celui qui achètera des Lévites une maison, sortira au jubilé de la maison vendue et de la ville où il la possédait ; car les maisons des villes des Lévites sont leur propriété au milieu des enfants d'Israël. 34. Les champs situés autour des villes des Lévites ne pourront point se vendre ; car ils en ont à perpétuité la possession.

35. Si ton frère devient pauvre, et que sa main fléchisse près de toi, tu le soutiendras ; tu feras de même pour celui qui est étranger et qui demeure dans le pays, afin qu'il vive avec toi. 36. Tu ne tireras de lui ni intérêt ni usure, tu craindras ton Dieu, et ton frère vivra avec toi. 37. Tu ne lui prêteras point ton argent à intérêt, et tu ne lui prêteras point tes vivres à usure. 38. Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte, pour vous donner le pays de Canaan, pour être votre Dieu.

39. Si ton frère devient pauvre près de toi, et qu'il se vende à toi, tu ne lui imposeras point le travail d'un esclave. 40. Il sera chez toi comme un mercenaire, comme celui qui y demeure ; il sera à ton service jusqu'à l'année du jubilé. 41. Il sortira alors de chez toi, lui et ses enfants avec lui, et il retournera dans sa famille, dans la propriété de ses pères. 42. Car ce sont mes serviteurs, que j'ai fait sortir du pays d'Égypte ; ils ne seront point vendus comme on vend des esclaves. 43. Tu ne domineras point sur lui avec dureté, et tu craindras ton Dieu. 44. C'est des nations qui vous entourent que tu prendras ton esclave et ta servante qui t'appartiendront, c'est d'elles que vous achèterez l'esclave et la servante. 45. Vous pourrez aussi en acheter des enfants des étrangers qui demeureront chez toi, et de leurs familles qu'ils engendreront dans votre pays ; et ils seront votre propriété. 46. Vous les laisserez en héritage à vos enfants après vous, comme une propriété ; vous les garderez comme esclaves à perpétuité. Mais à l'égard de vos frères, les enfants d'Israël, aucun de vous ne dominera avec dureté sur son frère.

47. Si un étranger, si celui qui demeure chez toi devient riche, et que ton frère

devienne pauvre près de lui et se vende à l'étranger qui demeure chez toi ou à quelqu'un de la famille de l'étranger, 48. il y aura pour lui le droit de rachat, après qu'il se sera vendu : un de ses frères pourra le racheter. 49. Son oncle, ou le fils de son oncle, ou l'un de ses proches parents, pourra le racheter ; ou bien, s'il en a les ressources, il se rachètera lui-même. 50. Il comptera avec celui qui l'a acheté depuis l'année où il s'est vendu jusqu'à l'année du jubilé ; et le prix à payer dépendra du nombre d'années, lesquelles seront évaluées comme celles d'un mercenaire. 51. S'il y a encore beaucoup d'années, il paiera son rachat à raison du prix de ces années et pour lequel il a été acheté ; 52. s'il reste peu d'années jusqu'à celle du jubilé, il en fera le compte, et il paiera son rachat à raison de ces années. 53. Il sera comme un mercenaire à l'année, et celui chez qui il sera ne le traitera point avec dureté sous tes yeux. 54. S'il n'est racheté d'aucune de ces manières, il sortira l'année du jubilé, lui et ses enfants avec lui. 55. Car c'est de moi que les enfants d'Israël sont esclaves ; ce sont mes esclaves, que j'ai fait sortir du pays d'Égypte. Je suis l'Éternel, votre Dieu.

Il y a deux sortes de croyants, les juifs et les non-juifs. Ou si vous préférez, les sémites et les antisémites. Bref, les justes et les injustes. Il y a un problème avec les mots, ils changent avec le temps, leur sens change, leur valeur change, leur forme change. Certains disent ou pensent que "on" les change, ce qui est à la fois vrai et faux : vrai si "on" est n'importe qui et tout le monde, faux si "on" désigne des personnes précises, une partie seulement des locuteurs. Les mots changent car c'est dans leur nature. Ce ne sont pas des êtres vivants mais ils participent de la vie et tout ce qui participe de la vie change avec le temps. Bien sûr, des individus précis peuvent sciemment changer des mots, en changer une ou plusieurs qualités, en inventer de nouveaux, en proscrire certains de leur usage et de celui de leurs pairs, mais dans l'ensemble ils changent parce que c'est dans leur nature : les humains en usent, et les humains changent, donc ils changent avec eux.

Considérez le cas du mot "Hébreux". Je vous conseille la lecture de l'article de Wikipédia, surtout l'introduction et la partie « Étymologie ». Les articles de Wikipédia sont inégaux, je m'étonne de ce qu'un mot qui me semblait du genre à pouvoir poser des problèmes ait connu aussi peu de modifications, moins de cinq cent en près de quinze ans d'existence — pour comparaison, "Juifs", certes d'un an plus vieux mais pour qui connaît l'encyclopédie en ligne de l'intérieur, les trois premières années (2001-2003) les articles connaissaient peu de modifications, "Juifs" donc a été modifié près de trois mille fois. Les articles à problème sont ceux à forte composante idéologique, il semble donc que pour des rédacteurs francophones "Juifs" est six fois plus problématique que "Hébreux" — pour des rédacteurs anglophones il l'est seulement quatre fois plus, mais "Hebrews" l'est trois fois plus que "Hébreux". Ce n'est pas systématique mais les articles ni trop ni trop peu modifiés tendent à une plus grande qualité que les autres. Passons. Donc, le mot "Hébreux". Il semble qu'au départ il caractérise un ensemble de personnes mais ne les nomme pas, puis sa forme et son sens évoluent, et il devient un nom de peuple, puis un nom de nation.

J'avais choisi ce mot pour son rapport avec le mot "juifs" ou "Juifs", il a un trait assez courant pour les noms de peuples ou de nations, au départ le mot désigne autre chose et dans ce cas il fait partie des mots "négatifs" qui avec le temps deviennent "positifs", et d'une autre classe, les mots qui viennent d'ailleurs.

Les auto-désignations autochtones sont le plus souvent du genre "les humains" ou "les hommes", ou disent une qualité positive, "les meilleurs", "les honnêtes", "les vaillants", "les vrais". Les désignations extérieures, au mieux dérivent de noms de territoires, souvent sont des termes de mépris, les "barbares" sont ceux qui font "bar bar" quand ils s'expriment, des sortes de singes qui miment la parole, les "Juifs" sont tous les habitants de la Judée puis par contiguïté tous les habitants de la Palestine, une division administrative de l'Empire romain.

C'est très similaire au cas des "Gaulois", dont le nom désigne d'abord un territoire, celui que Jules César compte conquérir pour en faire une nouvelle colonie romaine, les populations disparates y résidant deviennent de ce fait "les Gaulois" à la manière dont, plus tard, l'ensemble des habitants du continent au sud de l'Europe devint "les Africains" d'après le nom du territoire. Les noms "Germanis" et "Germanie" partent d'une même logique, il semble que Jules César nomma ainsi une tribu ou un ensemble de tribus "gauloises" de la rive droite du Rhin apparentées à des tribus de la rive gauche, donc des "germans", des humains issus d'un même germe, des parents utérins. Ici on a une même extension que pour l'Afrique : au départ la "Germanie" se limite aux territoires de la rive droite du Rhin, de même "Afrique" ne désigne au départ que la partie de l'Afrique du Nord qui deviendra pour l'essentiel la Tunisie puis s'étend à une bonne part du Maghreb actuel et quelques territoires limitrophes, pour désigner par contiguïté tout le continent, de même pour la Germanie qui désigna avec le temps tous les territoires au nord des Alpes et à l'est et au nord du Rhin.

Pour fixer les choses, est "juif" tout adepte d'un culte ou d'une religion qui retient dans sa dogmatique la *Torah* comme texte fondateur, ce qui devrait inclure censément tous ceux qui se rattachent aux traditions hébraïque, chrétienne et mahométane — ce n'est pas vraiment le cas, certains de ces cultes et religions sont assez divergents de la *doxa*, et certains de leurs adeptes n'ont pas cette opinion.
